# L'adaptation des procédures contentieuses en temps de pandémie

a pandémie de Covid-19 a engendré de nombreuses évolutions normatives, questionnant la capacité des États à réagir à l'urgence, la solidité des modèles démocratiques face aux enjeux sanitaires, la résistance des solidarités internes et internationales, ou encore la continuité des services publics. Alors que la plupart des États et institutions internationales n'avaient pas connu d'interruption de leurs activités depuis la Seconde Guerre mondiale, la pandémie a freiné, sinon suspendu, le temps judiciaire de nombre d'entre eux entre 2020 et 2022.

Le présent ouvrage dresse un tableau inédit des réactions des organes contentieux à l'urgence sanitaire, étudiant la manière dont plusieurs dizaines de juridictions étatiques internes, tribunaux arbitraux, cours régionales et internationales se sont adaptés pour poursuivre le règlement contentieux des litiges. En tenant compte des diversités des systèmes juridiques concernés, il étudie en particulier la mesure dans laquelle des réflexions ont pu être menées sur la bonne administration de la justice, la protection des données personnelles, la vulnérabilité des victimes, la transparence de l'institution ou encore la pérennisation de mesures exceptionnelles au cours de la crise. Grâce à l'association de juristes universitaires, de praticiens, de philosophes et de spécialistes en psychologie, l'ouvrage met ainsi en lumière une « éthique de l'adaptation » à la pandémie, dont les modalités ont été variables selon les procédures étudiées. Il dessine également les enjeux auxquels seront confrontées les procédures contentieuses nationales et internationales dans les années à venir, esquissant en conclusion des pistes pour penser l'éthique du contentieux au quotidien.

Raphaël Maurel est Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne, membre du CREDIMI, membre associé du Centre de droit international de Nanterre (CEDIN) et du Centre Michel de l'Hospital (CMH). Spécialiste de droit international, il est également Secrétaire général de l'Observatoire de l'éthique publique et du Réseau francophone de droit international.

→ European Law

ETADPROCO ISBN: 978-2-8027-7188-3





www.larcier.com • www.stradalex.eu



Z

0

0

ш

0

0

33

Sous la direction de Raphaël MAUREL

L'adaptation des procédures contentieuses en temps de pandémie

DROIT ADMINISTRATIF
ADMINISTRATIVE LAW
SOUS LA DIRECTION DE JEAN-BERNARD AUBY

# L'adaptation des procédures contentieuses en temps de pandémie

Comparaison internationale et limites éthiques

Sous la direction de Raphaël MAUREL

avec la collaboration de Moïse PEZET





Liste des contributrices et contributeurs	7
Sommaire	11
Avant-propos	15
De l'éthique de l'adaptation des contentieux en temps de pandémie à l'éthique des contentieux dans l'ère numérique : Brève histoire d'une recherche fructueuse	17
PREMIÈRE PARTIE. Mise en contexte	. 23
Le rapport de la procédure à l'exception : l'adaptation au service de quelle éthique ?	. 25
SECTION 1. L'adaptation face au droit, gardien des promesses	. 25
SECTION 2. L'adaptation : entre déviance du droit et essence du droit ?	. 26
SECTION 3. L'adaptation : technique juridique, épistémologie de l'acte juger et finalité éthique	27
SECTION 4. Ni complaisance, ni conservatisme, l'éthique de l'adaptation fait du droit une tâche	32
Éviter le contentieux en temps de pandémie : enjeux de la responsabilité hospitalière et conséquences psychologiques pour les directeurs d'établissements	. 35
SECTION 1. L'impératif de déprogrammation face à l'urgence de la crise : un cas d'école de risque contentieux pour les établissements de santé	26
§ 1. Le principe de déprogrammation à l'hôpital	
§ 2. Mise en œuvre de la déprogrammation : gestion concrète et tensions éthiques	
§ 3. Comment, et jusqu'où, peut-on produire du consensus ?	. 40
SECTION 2. Le rôle central des directeurs d'hôpitaux dans l'évitement du risque, et ses implications psychologiques	. 42
§ 1. De la responsabilité à la décision, de la décision au processus décisionnel	. 43

§ 2. La solitude dans l'activité décisionnelle du chef	
d'établissement, une porte ouverte au sentiment de culpabilité ?	45
§ 3. Imaginaire de la faute et sentiment de culpabilité	47
Conclusion : convoquer autrui pour conjurer la culpabilité	49
DEUXIÈME PARTIE. L'adaptation des procédures	
contentieuses internationales	51
L'adaptation de la Cour internationale de justice à la pandémie	53
SECTION 1. La suspension de l'activité de la Cour	
§ 1. Des mesures d'exception prolongées	
§ 2. Une suspension aux conséquences limitées	
SECTION 2. L'évolution du Règlement de la Cour en faveur	
d'une organisation hybride	63
§ 1. Une évolution durable marquée par un effort de transparence	64
§ 2. L'impact de la visioconférence sur la tenue du procès	
international	67
A. L'impact de la visioconférence sur les audiences à la Cour	67
B. L'impact de la visioconférence sur le délibéré	71
L'adaptation du Tribunal international du droit de la mer	75
SECTION 1. L'orthodoxie du processus décisionnel suivi	78
§ 1. Un processus collectif: l'implication de tous les acteurs	70
du contentieux	79
§ 2. Un processus classique : les amendements apportés au Règlement du Tribunal	81
SECTION 2. L'orthodoxie des solutions retenues	
§ 1. Des solutions conformes aux principes structurants	
§ 2. Des solutions correctement acceptées	
L'adaptation des tribunaux administratifs internationaux à la pandémie	
SECTION 1. Une digitalisation généralisée des procédures	
§ 1. Une digitalisation de la correspondance	
	00
A. Le bénéfice de la digitalisation prépandémique aux juridictions de l'ONU	88
B. La valorisation de la correspondance par voie électronique	00
an TAOIT	89

C. La dématérialisation de la correspondance généralement
favorisée90
§ 2. Une digitalisation des sessions
A. L'organisation quasi systématique de visioconférences92
B. La confrontation à des défis pratiques
SECTION 2. Une adaptation conforme au droit applicable97
§ 1. Des mesures juridiquement fondées97
A. L'obligation de prendre des mesures de lutte anti-pandémique97
B. La compétence pour s'adapter à la lutte anti-pandémique99
§ 2. Des mesures globalement respectueuses du droit à une procédure juridictionnelle équitable100
A. Maintien des droits procéduraux101
B. Provocation d'une composition incomplète au TAOIT102
Section 3. Une pérennisation partielle des mesures
§ 1. Le recours aux visioconférences facilité106
$\S~2.$ Les moyens de correspondance légèrement modulés
L'adaptation de la Cour pénale internationale à la Covid-19111
SECTION 1. L'adaptation de la Cour au risque sanitaire encouru
par ses agents
$\S$ 1. La mise en œuvre $ad\ hoc$ du devoir de protection du personnel113
§ 2. L'efficacité relative de l'appréciation du risque sanitaire
par la Cour
SECTION 2. L'adaptation de la Cour au risque sanitaire encouru par les individus participant au procès pénal
§ 1. La Cour soumise à l'appréciation du risque par les acteurs institutionnels de la justice pénale internationale123
§ 2. L'efficacité relative de l'extranéité de l'appréciation : le cas de la détention provisoire127
L'adaptation des juridictions pénales internationales et internationalisées
SECTION 1. Les fondements juridiques d'une adaptation éthique des procédures par le juge pénal.

SECTION 2. Le juge pénal à la hauteur des enjeux éthiques de l'adaptation des procédures	144
SECTION 3. L'adaptation éthique des procédures circonscrite	111
par les compétences du juge pénal	149
L'adaptation de la procédure arbitrale à la pandémie de Covid par le droit français de l'arbitrage interne et international et par la pratique arbitrale	
SECTION 1. La flexibilité de l'arbitrage, instrument de l'adaptation	100
de la procédure arbitrale à la pandémie	155
§ 1. Le pouvoir d'initiative du tribunal arbitral	
A. Le tribunal arbitral a la maîtrise du calendrier	
de l'arbitrage	157
B. Le tribunal arbitral a la maîtrise du schéma processuel	161
§ 2. L'obstacle de l'accord de volonté des parties	165
SECTION 2. L'adaptation par les institutions d'arbitrage	
de leurs règlements face à la pandémie	167
§ 1. La volonté des institutions d'arbitrage de préserver	10=
la pérennité et les avantages de l'arbitrage	167
§ 2. La création d'un droit non étatique de l'arbitrage commercial	160
international en temps de crises sanitaires	109
A. Définition d'une liste non exhaustive d'options procédurales pour diminuer tous retards éventuels	170
B. Organisation des audiences virtuelles	
L'adaptation des tribunaux d'investissement	
SECTION 1. Les audiences	
§ 1. Suspension de la procédure ou report des audiences	180
A. Le refus des suspensions de procédure	
B. La normalisation des reports d'audience	
1. Situation générale	
2. Situation particulière	182
§ 2. Le principe du recours aux audiences à distance	
§ 3. Modalités techniques des audiences à distance	
SECTION 2. La production documentaire	
8 1 Dépôt électronique des pièces de procédure	

TABLE DES MATIÈRES	569
§ 2. Report des délais pour production de pièces	189
§ 3. Report des délais d'adoption des décisions ou sentences	193
Les conséquences de la Covid-19 sur le mécanisme de règlement des différends de l'OMC	195
SECTION 1. Les adaptations du mécanisme de règlement des différends de l'OMC à la pandémie de Covid-19	197
§ 1. Les ajustements de procédure pratiqués par l'ORD et les groupes spéciaux	198
§ 2. Les discussions liées aux ajustements de procédure appliqués par les groupes spéciaux	203
SECTION 2. Les atteintes à l'efficacité du mécanisme de règlement des différends : les retards causés par la pandémie de Covid-19	207
TROISIÈME PARTIE. L'adaptation des procédures	210
contentieuses régionales	213
L'adaptation de la Cour de justice de l'Union européenne	215
SECTION 1. La préservation du cadre procédural : sauvegarder	
un accès effectif à la justice européenne	
§ 1. La garantie de l'accès au juge	217
§ 2. Une organisation de la justice européenne tournée	910
vers le justiciableSECTION 2. La promotion d'une éthique managériale	
§ 1. La mise en place d'une gouvernance de crise	
§ 2. La réorganisation du travail administratif de la Cour de justic	
SECTION 3. La construction de la légitimité des mesures adoptées	
§ 1. Le processus d'accountability en temps de pandémie	
§ 2. La promotion de l'efficacité de la Cour de justice	
L'adaptation de la Cour européenne des droits de l'homme	
SECTION 1. Des mesures de sauvegarde du fonctionnement de la CEDH et de l'accès à son prétoire	
§ 1. Les mesures d'ordre pratique	
§ 2. Les mesures d'ordre procédural	
SECTION 2. L'adaptation progressive du contrôle juridictionnel des mesures nationales prises pendant la pandémie de la Covid-19	
§ 1. Le débat sur le recours à la clause de dérogation	
TILES GONGO BULL TO LOUGUID WITH CHAUSE UP UP UP UP UNITED AND ACTUAL CONTROL OF THE CONTROL OF	

#### 570 L'ADAPTATION DES PROCÉDURES CONTENTIEUSES

§ 2. L'étendue du contrôle juridictionnel des mesures nationales d'exception237
L'adaptation du fonctionnement de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en période de Covid-19241
SECTION 1. La maîtrise du temps judiciaire interaméricain en période de Covid-19242
§ 1. La quasi-paralysie initiale du fonctionnement de la Cour IADH243
A. La suspension des délais de procédure en matière contentieuse et consultative243
B. Le maintien des délais de procédure relatifs aux mesures provisoires245
§ 2. La réanimation progressive du fonctionnement de la Cour IADH246
A. La réactivation des délais de procédure en matière contentieuse et consultative246
B. Le réaménagement des périodes de sessions de la Cour IADH247
SECTION 2. La réinvention de l'espace judiciaire interaméricain en période de Covid-19249
§ 1. L'immersion de la Cour IADH dans l'espace virtuel pour faire face à la pandémie249
A. La tenue d'audiences publiques et privées en distanciel249
B. L'incursion timide des audiences contentieuses dans l'espace virtuel de la Cour251
§ 2. La restriction du prétoire de la Cour IADH au début de la pandémie252
A. Les affaires contentieuses sans phase orale, dommage collatéral de la pandémie252
B. Les mesures palliatives adoptées par la Cour pour garantir une phase orale allégée254
L'adaptation de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples257
SECTION 1. Les aménagements contraints de la procédure : la résilience de la Cour africaine260
§ 1. L'adaptation à court terme : les mesures immédiates prises pour poursuivre le traitement des affaires malgré la pandémie260

§ 2. L'adaptation sur le long terme : la pérennisation des ajustements réglementaires262
·
SECTION 2. Les écueils évitables de l'adaptation de la procédure contentieuse
§ 1. La suspension des délais de mai à juillet 2020 : une décision éthiquement délicate mais de nul effet264
§ 2. Les solutions d'adaptation confrontées aux difficultés pratiques persistantes de la Cour
L'adaptation de la Cour commune de justice et d'arbitrage
de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit
des affaires (OHADA) : le choix de la souplesse
SECTION 1. L'assouplissement du fonctionnement judiciaire :
assurer la continuité du service public en temps de crise
§ 1. Recours des juges au télétravail : une mesure payante
à conserver
§ 2. Recherche d'un équilibre dans la restriction de l'accès physique des parties à la Cour
§ 3. L'accessibilité des décisions récentes, enjeu d'avenir pour la CCJA 275
SECTION 2. L'assouplissement du temps juridictionnel:
renforcer la confiance dans les acteurs du procès
§ 1. L'assouplissement du temps judiciaire276
A. Un assouplissement délibéré des délais en matière judiciaire277
B. La compétence discutée du président de la CCJA
pour modifier les délais de procédure277
C. Une solution attentive aux situations particulières
des justiciables278
D. Une voie légitime d'adaptation des procédures
à la pandémie279
§ 2. L'assouplissement du temps arbitral281
Section 3. Bilan et perspectives

contentieuses internes en France
L'adaptation du contentieux administratif français à la pandémie : les trois temps de la valse
SECTION 1. L'organisation de la justice administrative adaptée : c'est beaucoup moins dansant
§ 1. Le temps du confinement : ô temps, suspends ton vol290
§ 2. Le temps du reconfinement : les jours s'en vont, je demeure292
§ 3. Le temps de l'anticipation : n'attendez pas demain
SECTION 2. La jurisprudence administrative adaptée : c'est beaucoup plus troublant
§ 1. Le temps de l'urgence : plus tard !295
§ 2. Le temps du fond : trop tard ?298
§ 3. Le temps de la responsabilité : comment ?299
L'adaptation du contentieux constitutionnel en France303
SECTION 1. L'adaptabilité de la justice constitutionnelle pendant la crise sanitaire
§ 1. La réorganisation de la procédure constitutionnelle contentieuse face à l'urgence sanitaire304
A. La suspension des délais d'examen des QPC au début de la crise304
B. L'adaptation de la procédure applicable au filtrage et au jugement des QPC307
§ 2. Les décisions de circonstances prises en réaction à la pandémie 311
A. Les non-saisines du Conseil constitutionnel311
B. Le revirement jurisprudentiel relatif au régime contentieux des ordonnances de l'article 38 de la Constitution312
C. La décision du Conseil constitutionnel sur la loi organique d'urgence313
SECTION 2. Les critiques et les pistes de réformes en vue de renforcer la justice constitutionnelle en temps de pandémie
$\S$ 1. Les faiblesses de la justice constitutionnelle révélées par la crise 315
A. L'effet (in)utile des QPC et la motivation insuffisante de la modulation des effets des déclarations
d'inconstitutionnalité315

B. Les critiques visant l'impartialité objective	
du Conseil constitutionnel	317
§ 2. Les perspectives d'amélioration de la justice constitutionnelle	
en temps de pandémie	
A. En vue de renforcer l'accès au juge	318
B. En vue de renforcer la bonne administration de la justice	320
L'adaptation du contentieux pénal en France :	
l'exemple de la responsabilité pénale des élus locaux	323
SECTION 1. L'adaptation au moment de la crise	325
§ 1. Les apparences	325
§ 2. La réalité	328
SECTION 2. L'adaptation au lendemain de la crise	331
§ 1. L'intérêt du texte	332
§ 2. L'inutilité du texte ?	333
L'adaptation des juridictions civiles en France	337
SECTION 1. L'adaptation improvisée	339
§ 1. L'adaptation de l'administration de la justice	339
A. L'accès empêché	340
B. La gestion dégradée	342
§ 2. L'adaptation de la procédure civile	344
A. La légitimité du régime d'exception	344
B. La pérennité du régime d'exception	346
SECTION 2. L'adaptation programmée	347
§ 1. S'adapter pour gérer les effets de la crise	348
A. Le poids des stocks	348
B. L'allégement des stocks	348
§ 2. S'adapter pour anticiper les crises futures	
A. Dans l'administration de la justice	
B. Dans le procès civil	352

La justice constitutionnelle béninoise à l'épreuve de la Covid-1937	9
SECTION 1. Une justice restée accessible	1
§ 1. Les mesures internes anti-Covid de garantie du fonctionnement de la justice constitutionnelle38	1
§ 2. La tenue continuelle des audiences dans des conditions particulières38	3
SECTION 2. Une justice résiliente	4
§ 1. Une résilience fondée sur la détermination à maintenir l'État de droit38	5
§ 2. Une résilience matérialisée par une jurisprudence pandémique38	6
Le rôle de la Cour suprême du Brésil dans le contexte de la pandémie de la Covid-1938	9
SECTION 1. La structure du pouvoir judiciaire brésilien et le scénario contentieux actuel	1
§ 1. La structure du pouvoir judiciaire et la fédération brésilienne39	2
§ 2. Le scénario actuel du pouvoir judiciaire brésilien39	4
SECTION 2. La jurisprudence de la Cour suprême dans le scénario de la pandémie	5
§ 1. Réponses demandées à la Cour suprême brésilienne concernant la mise en œuvre des politiques publiques39	5
§ 2. Réponses demandées à la Cour suprême brésilienne en matière de compétences fédératives39	8
Procès équitable et crise sanitaire : l'adaptation des juridictions britanniques	5
SECTION 1. Les caractéristiques du système judiciaire britannique40	
SECTION 2. Une Justice peu préparée s'adaptant en urgence	
§ 1. Le soft law pour faire face à l'urgence40	
§ 2. Le Coronavirus Act 202041	
SECTION 3. Des questionnements juridiques et éthiques41	
§ 1. Les questionnements liés à l'utilisation de moyens audio et vidéo41	
§ 2. Les questionnements liés à la gestion du stock de requêtes41.	
SECTION 4 Perspectives d'évolution du droit britannique	

L'adaptation des juridictions camerounaises
Section 1. L'intégration des mesures sanitaires
dans le fonctionnement normal du service public de la justice424
$\$ 1. L'obligation d'assurer la continuité du service public de la justice $425$
A. L'adoption des mesures barrières pour les audiences publiques $\dots 425$
B. Le respect de l'obligation de la présence de l'accusé
aux audiences
C. La réduction du nombre quotidien des audiences et la décongestion des prisons427
§ 2. La soumission aux exigences de la fonction judiciaire429
A. Le respect du calendrier judiciaire429
B. La garantie du droit à un procès équitable pendant la Covid-19430
SECTION 2. Une impossible tenue des audiences par visioconférence431
§ 1. La difficile adoption de la visioconférence pour les audiences431
A. Les réticences des membres du corps judiciaires432
B. Le sous-équipement en matériel informatique
et en connexion internet
C. L'inaptitude technologique des parties au procès435
§ 2. L'absence d'un cadre juridique permettant l'usage de la visioconférence pour la tenue des audiences436
-
L'éthique des procédures contentieuses au Canada dans l'ère de la Covid-19
SECTION 1. Grands principes procéduraux
§ 1. Organisation du contentieux
A. Des contentieux de common law
B. Les aspects les plus importants des contentieux
de common law
C. Les contentieux de la common law contemporaine : droit civil 438
D. Les contentieux de la common law contemporaine :
droit criminel439
E. Les contentieux de la common law contemporaine :
droit public
§ 2. Transparence 439
A. Le principe de la justice ouverte439

	TABLE DES MATIÈRES	577
	B. La diffusion des contentieux	440
	C. L'accès à un avocat	440
§	3. Déontologie	440
	A. Justice naturelle	440
	B. Codes de conduite	441
	C. Indépendance judiciaire	441
§	4. Bonne administration : les délais et la culture juridique	442
SECT	FION 2. Réactions du système judiciaire à la pandémie	442
§	1. Les mesures concrètes mises en place	443
	A. La prescription	443
	B. Des procès	443
	C. Des audiences	444
	D. Réouverture graduelle	444
§	2. Difficultés	445
	A. Accès aux outils technologiques	445
	B. L'équité des audiences virtuelles	445
	C. L'application de règles générales aux cas concrets	446
§	3. Réactions juridiques	446
	A. Délais	446
	B. L'interprétation des règles générales	446
	C. Justification des audiences virtuelles	447
SECT	FION 3. Réflexion éthique	448
§	1. Célérité, flexibilité, équité	448
	A. Célérité	448
	B. Flexibilité	448
	C. Équité	449
§	$\S~2$ . Une appréciation de la réflexion éthique canadienne pandémique	449
	A. Une réflexion réussie	449
	B. Des conflits entre des concepts	450
SECT	TION 4. L'héritage de la pandémie	450
§	l. La difficulté de dresser un bilan	451
§	2. Les audiences virtuelles	451
	A. L'importance des audiences virtuelles	451

### 578 L'ADAPTATION DES PROCÉDURES CONTENTIEUSES

B. Les avantages des audiences virtuelles : la justice ouverte	451
C. Les avantages des audiences virtuelles : l'efficacité	
D. Des limites sur les audiences virtuelles	
E. Les audiences virtuelles en tant qu'héritage principal de la pandémie	
§ 3. Vers un cadre analytique pour régler les conflits conceptuels	
A. La nécessité d'un cadre analytique	
B. Les caractéristiques du cadre analytique souhaité	
L'adaptation des juridictions chinoises à la crise sanitaire liée à la Covid-19	
SECTION 1. Les adaptations au niveau temporel	458
§ 1. La suspension des délais	458
§ 2. La prorogation des délais	
SECTION 2. Les adaptations au niveau formel	461
§ 1. Le recours accru aux procédures simplifiées et de conciliation	461
A. La croissance des procédures simplifiées dans la pratique des juges du fond	462
B. La recommandation des procédures de conciliation par la Cour populaire suprême	464
§ 2. L'extension du recours aux procédés électroniques	465
A. L'état de l'utilisation des procédés électroniques par les juridictions chinoises	465
B. L'extension exceptionnelle du recours aux procédés électroniques	468
L'adaptation des juridictions colombiennes à la pandémie de Covid-19	471
SECTION 1. Principes généraux du droit procédural et droit d'accès à la justice dans le système juridique colombien	472
§ 1. Les principes applicables aux procédures judiciaires	
§ 2. Le droit d'accès à la justice	474
SECTION 2. L'état d'exception face à la pandémie de la Covid-19	475
§ 1. Première déclaration : Décret 417 de 2020	475
§ 2. La deuxième déclaration : Décret 637 de 2020	477
§ 3. Violation des droits fondamentaux	478

SECTION 3. Les actions de l'État pour protéger l'accès à la justice479
§ 1. Mesures spéciales pour le pouvoir judiciaire479
§ 2. L'exercice de la fonction judiciaire par les tribunaux
et les juges de première instance pendant la pandémie481
§ 3. Mesures réglementaires générales : télétravail,
travail à distance et travail à la maison483
Section 4. Un changement de paradigme : l'héritage de la pandémie486
$L'adaptation \ des \ juridictions \ hell\'eniques493$
Section 1. Le système juridictionnel hellénique494
§ 1. Les juridictions administratives494
§ 2. Le contentieux administratif496
SECTION 2. Les incidences des mesures d'urgence
sur le fonctionnement des juridictions499
§ 1. Le régime d'urgence499
A. Les mesures générales499
B. Les mesures spéciales affectant l'organisation de la justice501
§ 2. La jurisprudence de la crise sanitaire503
Section 3. Le bilan des mesures d'adaptation505
Aperçu de l'adaptation du contentieux en Roumanie
pendant la pandémie de Covid-19507
SECTION 1. Le contentieux judiciaire dans la période précédant l'état
d'urgence
Section 2. Le contentieux judiciaire pendant l'état d'urgence513
§ 1. L'effectivité du libre accès à la justice et la mise à disposition
d'un recours effectif
§ 2. Participation aux audiences
§ 3. Adaptation des délais procéduraux516
SECTION 3. Le contentieux judiciaire pendant l'état d'alerte
$\S$ 1. Mesures administratives-judiciaires ordonnées par le CSM518
$\S~2.~{ m Mesures~judiciaires~ordonn\'ees~par}$ le législateur
$L'adaptation \ des \ juridictions \ et \ des \ quasi-juridictions \ russes525$
Section 1. La déstabilisation processuelle du système judiciaire526
§ 1. Le choix d'un cadre législatif inapproprié526
§ 2. L'autonomisation des organes judiciaires et quasi judiciaires

Section 2. L'émergence d'un principe d'insécurité juridique531
§ 1. La régionalisation de la justice531
§ 2. Du numérique à la virtualisation de la justice533
Les juridictions suédoises face à la pandémie de Covid-19537
SECTION 1. L'organisation de la Justice suédoise, ses fondements
et ses principes537
§ 1. Un dualisme juridictionnel538
§ 2. L'organisation de la Justice et son indépendance538
§ 3. Les juges539
$\S$ 4. Les principes fondamentaux de la procédure juridictionnelle540
§ 5. Les Règles déontologiques541
$\S$ 6. Les organes de contrôle de l'organisation juridictionnelle541
SECTION 2. Les impacts directs et indirects de la pandémie
de Covid-19 sur les principes fondamentaux de la procédure
juridictionnelle542
§ 1. Une autonomie d'action et un statut de faveur des juridictions suédoises dans la lutte contre la crise sanitaire
§ 2. Des mesures sanitaires diversifiées
§ 3. La boîte à outils informatiques, arme sanitaire capitale545
A. L'utilisation de la technologie par le personnel des cours545
B. L'utilisation de la visioconférence par les justiciables546
§ 4. Les reports d'audiences
§ 5. Le remplacement de la procédure orale par la procédure écrite547
v i i i i
§ 6. La restriction de l'accès aux audiences et sa conciliation avec le principe de publicité et la participation des médias548
§ 7. Les effets de la crise sanitaire sur le corps des juges
non professionnels
SECTION 3. Conclusions
Propositions conclusives pour penser l'éthique du contentieux
au quotidien553
SECTION 1. Les éléments de convergence
SECTION 2. Les éléments de divergence
SECTION 3. Les impensés de l'adaptation

TABLE DES MATIÈRES	581
SECTION 4. Propositions face à l'éventualité de futures pandémies	56]
A. Prévoir une procédure claire en cas de future pandémie	56]
B. Limiter le cas de recours aux audiences en visioconférence aux situations pandémiques	56]
C. Développer l'accès aux outils numériques dans le cadre de l'accès à la justice	562
D. Former les professionnels de la justice à l'utilisation des out numériques	
E. Développer des plateformes numériques dédiées et sécurisée	es562